



BUZET INFOS

AVRIL 2011 N°29

Éditorial

Dans ce numéro :

Editorial	1
Val d' Albret infos	2
Opah	3
Travaux	4
Sports	5
Sports (suite) Sapeurs Pompiers	6
Brûlage...	7
Manifestation et activités	8

Vous avez entre les mains votre Buzet Infos de printemps où vous retrouverez vos rubriques habituelles ainsi que les traditionnels communiqués. Vous constaterez que le calendrier sportif ainsi que celui des festivités est particulièrement bien rempli : à Buzet, on n'a pas le temps de s'ennuyer, en particulier aux beaux jours !

Vous retrouverez dans ce numéro 29 des rubriques parfois austères mais toujours utiles : Communauté de communes du Val d'Albret, travaux... À ce sujet, vous pourrez constater que le planning est chargé. Les personnes intéressées par l'une ou l'autre des réalisations programmées, ont toujours l'impression que le chantier n'avance pas assez vite. En effet, entre le dépôt des dossiers de subvention, les demandes d'autorisation, la consultation des entreprises et le premier coup de pioche ou de truelle, il s'écoule parfois plusieurs mois. À titre d'exemple, il a fallu plus d'un an pour la réalisation des aménagements de sécurité à l'entrée du groupe scolaire, alors que chacun (élu en charge du dossier, personnel communal, entreprise) n'a pas ménagé sa peine pour que cet équipement soit opérationnel au plus vite ! La satisfaction des différents acteurs est donc encore plus grande lorsqu'on peut inscrire le chantier dans la rubrique "travaux réalisés" du Buzet Infos !

La Rédaction

Remaniement du cadastre

Il s'agit de refaire le plan cadastral en le mettant à jour sur une partie du territoire de la commune.

Ceci peut déboucher, suite à des opérations de vente ou de mutation, à des regroupements de parcelles et donc à de nouvelles numérotations

La révision du cadastre a débuté le 8 mars.

Les propriétaires fonciers concernés en ont été informés par courrier et ceux qui en ont fait la demande ont été reçus en mairie pas les responsables de l'opération.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de la mairie ou du responsable de l'opération, monsieur Lavelle, au 05 53 69 19 63.



Val d' Albret infos



Avec le printemps arrive la période du vote des budgets dans les collectivités locales et par conséquent dans notre communauté de communes.

Des projets vont être lancés ou menés à terme en 2011, que ce soit dans le domaine du tourisme (camping de La Pinède à Barbaste...), de la voirie (local de Vianne...), de l'économie (zone artisanale de Labarre II à Nérac et création du syndicat mixte pour le développement économique du Néracais...), du logement (lotissement intercommunal de Saint-Laurent...), de l'enfance et de la jeunesse (agrandissement du centre multi-accueil –pôle petite enfance- de Nérac...), animation du

territoire (projet d'enseignement artistique avec stage et concert avec la « *Banda Nacional de Santiago de Cuba* »...).

Plusieurs projets concernent directement notre commune :

Enfance et jeunesse : Afin de recentrer les activités sur le territoire de la communauté, un projet de création d'un accueil de loisir sans hébergement (ALSH) est à l'étude dans les locaux de l'école de Buzet. Les enfants qui sont actuellement accueillis au centre de Damazan, seraient pris en charge à Buzet par le personnel du service « enfance-jeunesse » de la CCVA, le mercredi et durant les congés scolaires (sauf ceux de Noël). Le service pourrait débuter dès le 1^{er} juillet. Les parents concernés seront bien sûr tenus informés et ceux qui seraient intéressés peuvent se faire connaître auprès des services de la CCVA ou en mairie. Le coût de fonctionnement annuel de l'ALSH est estimé à 26 000 euros.

Logement : Le projet de lotissement intercommunal qui doit voir le jour dans le quartier de La Saubouère (en prolongement de la rue du 19 mars 1962, côté gauche) est inscrit au budget. En 2011, 10 000 euros sont prévus pour les premières études.

Economie : Le projet d'extension de la zone artisanale de Pécarrère (4 lots) est inscrit au budget pour un montant de 120 000 euros. Il devrait se concrétiser très rapidement par l'installation de deux entreprises buzéquistes sur un site qui leur permettra de valoriser leur activité.

Tourisme : Si le partenariat avec VNF se concrétise comme prévu, l'aménagement de la maison éclusière située à côté du port de Buzet-Val d'Albret devrait débuter en cours d'année afin d'être opérationnel pour la saison touristique 2012.

Il faut noter que malgré les hausses des charges et afin de tenir compte du contexte économique difficile, le conseil communautaire a décidé de maintenir la pression fiscale au même niveau que l'an passé, tout en tenant compte des modifications liées à la réforme territoriale.

Un dernier sujet est à l'ordre du jour : la réforme du périmètre des communautés de communes. Afin d'anticiper par rapport aux décisions qui seront prises par la préfecture et après avis de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), la commune de Saint-Léon a demandé officiellement son adhésion à la CCVA. Cette demande a été acceptée à l'unanimité par le conseil communautaire.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces différents dossiers dans le prochain Buzet Infos.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Le Pays d'Albret a confié au Pact Habitat et Développement 47 une étude qui doit permettre la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Une OPAH est un dispositif local qui vise à encourager les projets de réhabilitation des propriétaires privés et des investisseurs. Elle se matérialisera par des aides financières sur les travaux, ainsi qu'une mission gratuite pour le propriétaire de conseil technique et d'un accompagnement dans les démarches administratives de demandes de subventions.

Dans l'étude préalable, différents projets sont étudiés : par exemple (sans se limiter à cette liste) :

- l'aménagement de logements locatifs,
- l'amélioration d'une résidence principale,
- un projet de réhabilitation combinant une activité commerciale et la création de logements locatifs,
- la maîtrise des énergies pour réduire la facture de chauffage (isolation, fenêtre, chauffage, ...)
- l'utilisation des énergies renouvelables
- la création de sanitaires adaptés ou réaménagement global suite à une situation de handicap, ou de maintien à domicile pour les personnes âgées.
- la mise aux normes de l'assainissement, de l'électricité (pour prévenir les risques d'incendie)
- le traitement de l'humidité (isolation, ventilation mécanique, ...)

L'équipe d'étude est d'ores et déjà au travail sur le territoire. L'étude engagée doit rendre compte de la pertinence du lancement de l'opération. Aussi, il est important que **chaque propriétaire intéressé informe le PACT HD 47 de son projet en cours ou à venir**, afin de calibrer la future opération au plus près des besoins des habitants.



Renseignements en mairie ou vous pouvez contacter directement le PACT HD 47 :

3 place Armand Fallières

47000 AGEN

0553773500

sortola@pact-hd47.com

Travaux

Afin d'informer la population sur les réalisations, un bilan des principaux travaux est établi et les projets à court terme présentés lors de chaque bulletin.

Depuis le bulletin N° 28 d'octobre:

Travaux réalisés :

- ⇒ Aménagements de sécurité à l'entrée du groupe scolaire et du complexe sportif,
- ⇒ Remise en peinture :
 - ◇ de la façade de la mairie,
 - ◇ du fond des tribunes du rugby,
 - ◇ des bancs et abri bus,
 - ◇ des lices métalliques à l'école (avenue des Côtes de Buzet), de la place du marché et du jardin du Coustet,
 - ◇ des rambardes des escaliers de l'église, de la rue des Fontaines et de la mairie (côté bibliothèque).



Travaux en cours :

- ⇒ Construction des ateliers municipaux derrière la salle polyvalente,
- ⇒ Réalisation de WC à l'école, sous le préau côté primaire,
- ⇒ Mise en place d'un complément de jardinières place de la Résistance, rue M. Luxembourg et rue Gambetta.

Travaux prévus avant fin 2011:

- ⇒ Raccordement au tout à l'égout des logements des écoles (en principe avant l'été),
- ⇒ Epandage de « concassé » sur une partie du terrain de pétanque.

Travaux prévus en 2011 en fonction de subventions ou de possibilités de financement par la commune

- ⇒ Réfection des toitures de l'église et de la mairie,
- ⇒ Remplacement des menuiseries des logements des écoles,
- ⇒ Aménagements des cuisines à l'école (point froid) et agrandissement du réfectoire,
- ⇒ Curage de deux lits de roseaux à la station d'épuration.

Sports

BASKET

VAB : (situation au 03/04/11)

La saison 2010 – 2011 se termine. Les Seniors masculins de Prénationale et les Cadets ont une fin de saison très difficile.

Les seniors 2 en Super Excellence sont 4^e à deux rencontres de la fin du championnat.

Les Minimes en poule champions sont 2^e à deux rencontres de la fin du championnat.

Les Benjamins ont terminé 4^e en 2^e phase. Ils viennent d'échouer en ½ finale contre Le Temple.

Les Poussins et Poussines réussissent honorablement leurs rencontres ; les garçons sont 4^e et les filles 2^e.

A deux rencontres de la fin, les Cadettes, brillantes en première phase, sont toujours 1^{ère} en deuxième phase mais elles devront se méfier du Garonne ASPTT en embuscade.

L'école de basket du VAB se poursuit sous la houlette de Joël Jancovec à Lavardac.

AOC BASKET

L'AOC Basket termine sa première saison.

Les Poussines attendent avec impatience leur demi-finale qui se jouera à la salle des sports de Buzet le 1^{er} Mai prochain.

Les Séniors filles terminent leur apprentissage du championnat dans l'enthousiasme et la bonne humeur.

PÉTANQUE

La section est toujours aussi dynamique.

Le concours du 2 avril a eu un réel succès quant au nombre de participants

Elle a organisé cet été divers concours :

- ⇒ 15 juin triplettes vétérans en Promotion,
- ⇒ 1^{er} août concours départemental en doublettes,
- ⇒ Les repas d'été reprendront dès début juillet : 2 juillet (conjointement avec le rugby) et le 6 août.



ASOC RUGBY

Après quelques années d'interruption, l'AS Olympique Club de Buzet vient de repartir avec une équipe qui n'a pas eu une saison facile en championnat territorial 3^e/4^e série, mais pour une renaissance, c'est très prometteur !

Sports (Suite)

TENNIS

Comme chaque année au printemps, nos équipes séniors reprennent les championnats (coupe de Guyenne).

L'équipe 1 évolue en 4° série et l'équipe 2 en 6°. Pour les deux, la compétition débute le 1^{er} mai et se termine le 5 juin. Si les conditions climatiques le permettent, il y aura des matchs à Buzet tous les dimanches durant la période de compétition.

Concernant les compétitions individuelles, plusieurs joueurs ont été engagés ; certains sont encore qualifiés au niveau départemental.

Au niveau jeune, un de nos joueurs a été sélectionné avec six autres Lot-et-Garonnais pour participer à un tournoi régional. Il est également qualifié pour les demi-finales du championnat départemental dans sa catégorie (lutin).

Pour la première année et conjointement avec notre entraîneur brevet d'état et le club de TENNIS CLUB DE L'ALBRET, un stage de perfectionnement pour les jeunes a été mis en place et se déroule durant les vacances scolaires de Pâques.

Enfin et comme depuis le mois de septembre jusqu'au à juin, l'école de tennis accueille tous les mercredis une quinzaine de jeunes de 18h à 20h. Afin d'optimiser l'enseignement et l'organisation de l'école de tennis pour la saison prochaine, nous proposons à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre, de nous contacter le plus tôt possible.

Sapeurs Pompiers

Depuis le 1^{er} Avril, l'organisation du Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers de Buzet a été modifiée. A la suite des nouvelles obligations professionnelles de Mr Julien Fresquet, qui vient de s'installer en tant qu'électricien, Mr Emmanuel Sanchez a été nommé Chef de Centre par arrêté préfectoral. Mr Fresquet devient donc son adjoint.

Nous vous rappelons que la journée du Défi des Apprentis Sapeurs Pompiers devrait avoir lieu le week-end des 18/19 Juin (date à confirmer en fonction de celle de la kermesse des écoles) et que de belles surprises seront préparées pour tous les enfants.

REGLEMENTATION DU BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX PAR LES PARTICULIERS

Le printemps est propice aux activités de jardinage et il convient de faire un rappel de la réglementation en matière de brûlage des déchets végétaux : celle-ci est très stricte et les textes rappellent que dans tous les cas, **la valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.**

Pour tenir compte des pratiques locales, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles des haies ou d'arbres est autorisé mais uniquement en ce qui concerne les particuliers et sous réserve de respecter un certain nombre de conditions dont voici quelques exemples :

- ⇒ uniquement entre le lever et le coucher du soleil et entre le 15 septembre et le 15 juin (interdit en été),
- ⇒ **ne pas occasionner de gêne pour le voisinage**, les usagers des axes routiers et ferroviaires,
- ⇒ à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions, sauf arrêté municipal plus restrictif,
- ⇒ à une distance de 10 mètres des lignes électriques aériennes,
- ⇒ à plus de 200 mètres d'une forêt entre le 1^{er} mars et le 15 juin et entre le 15 et le 30 septembre,
- ⇒ uniquement des déchets secs (pelouse ou tout déchet encore vert et donc à forte teneur en eau, interdit à cause des risques de fumée excessive),
- ⇒ sans adjonction de produits en vue d'activer la combustion,
- ⇒ **sous la surveillance permanente d'une personne disposant à proximité de moyens d'éteindre le feu à tout moment**,
- ⇒ s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux,
- ⇒ en dehors des jours de grand vent...

Les activités agricoles et forestières ne relèvent pas de ces dispositions mais tout feu dit d'écoquage doit faire l'objet d'une déclaration en mairie et fait également l'objet d'une réglementation précise et contraignante en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens.



Manifestations et activités

Tous les vendredis, loto VAB à la salle polyvalente		
Avril	Samedi 16	Basket : « Journée des Etoiles » du Comité départemental organisé par le VAB
Mai	Jeudi 5	Don du sang à 17 heures
	Vendredi 6 au lundi 9	Fête votive, apéritif et repas
	Dimanche 8	Cérémonie Victoire 1945
	Dimanche 15	Loto du Club des Cépages
	Vendredi 20	Vernissage expo vente de Rencontre Expression
	Samedi 21	Exposition vente de Rencontre Expression Représentation théâtrale des « Fous du Petit Baron »
	Dimanche 22	23 ^e foire de printemps Brocante – vide grenier – floralies Exposition vente de Rencontre Expression
	Samedi 28	Assemblée générale de l'AOC Basket
Juin	Jeudi 2	Pèlerinage à Notre Dame des Champs
	Du jeudi 2 au dimanche 5	Balade des saveurs ; Jeudi 2 passage à Buzet de la rando cycliste
	Samedi 4	Gala de basket à Barbaste
	Mercredi 15	Concours de pétanque : Triplettes vétérans Promotion
	Mercredi 22	Cérémonie à la cabane des Fusillés
	Vendredi 24 ou Samedi 25	Kermesse des écoles
	Dimanche 26	Concours de pêche départemental (CD 47) au Canal
juillet	Samedi 2	Fête des Gavachs, feu de la St Jean
	Samedi 9	Repas organisé par la Pétanque et l'AOC Rugby au stade
	Mercredi 13	Repas et bal du Syndicat d'Initiatives et feu d'artifice à l'écluse de descente en Baïse
	Lundi 14	Concours de pêche au canal et de pétanque au kiosque
	Jeudi 21	Don du sang
	Samedi 30	Repas "La Plus Longue Table"
Août	Jeudi 5	Don du sang
	Samedi 6	Repas organisé par la Pétanque
	Jeudi 11	Concours de pétanque Départemental en Doublettes
	Samedi 20 (date à confirmer)	Tournoi International de rugby à 7, Buzet Seven's et animation musicale en soirée
Septembre	Dimanche 4	Randonnée des Vignerons, départ de la cave
Octobre	Dimanche 2	27 ^e foire d'automne Brocante, vide greniers
	Mardi 25	Loto Don du sang
Novembre	Jeudi 6	Don du sang à 17 h
	Vendredi 11	Cérémonie Armistice
	Samedi 19	Loto Pompiers
	Dimanche 27	Loto Cépages

Réalisation: Commission communication. Mme Lovato, MM. Lorenzon, Molinié, Vidale.